

Regroupement Pédagogique Intercommunale de
Sarraltroff- Bettborn - Oberstinzel



Projet pédagogique 2025-2028

Les lutins du Val de Sarre
&
Culture et Sport du Val de Sarre

Ce document n'est pas exhaustif, il sera retravaillé régulièrement avec l'équipe d'encadrant. En effet, ce projet existe en fonction du public accueilli mais aussi des personnes qui le font vivre.

Sommaire

- Page 3. Nature des accueils
 - Organisateur
 - Lieu d'accueil
- Page 4. Locaux
- Page 6. Accueil des enfants
 - Transports
- Page 7. Intentions éducatives - devenir citoyen, devenir élève
- Page 8. Ressources utiles
- Page 9. Intentions éducatives - préserver la planète
- Page 10. Partenaires
- Page 11. Intentions éducatives - l'empathie et l'imaginaire
- Page 12. Intentions éducatives - la créativité et le sport
- Page 14. Déroulement des accueils
- Page 15. Santé
 - Infirmier & dispositions médicales
 - Régimes alimentaires spécifiques
 - Handicap ou troubles
- Page 16. Vie quotidienne
 - Problème de comportement avec un enfant
 - Laïcité
- Page 17. Méthodes de gestion
 - Les inscriptions
 - Les assurances
 - Tarifs et facturation
- Page 18. Les affaires personnelles des élèves
 - L'équipe d'animation
- Page 19. Le rôle d'animatrice
 - Le rôle de responsable
- Page 20. Les activités



Nature des accueils

Périscolaire

Le regroupement pédagogique intercommunal « RPI » de Sarraltroff, Bettborn et Oberstinzel dispose d'un accueil de loisir périscolaire.

Déclaration validée par la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale et le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la Moselle, code de l'organisateur n°057ORG0907.

L'accueil est ouvert chaque jour d'ouverture des écoles, du jour de la rentrée au dernier jour de classe.

Cet accueil s'organise sans hébergement, avant et après les heures de classe et d'une période constituée du repas durant la pause méridienne.



Mercredi

13h30 à 17h30 ● Temps récréatifs

Un accueil périscolaire appelé « Mercredis Récréatifs ».

Il est ouvert tous les mercredis des semaines de classe, ce qui exclut l'accueil pendant les vacances scolaires.

Vendredi

18h00 à 21h30 ● Temps jeunes

Un accueil périscolaire, ouvert le vendredi une fois par mois, nommé « Club ado ».

Cet accueil s'organise sans hébergement, après les heures de classe avec une période constituée du repas durant le dîner.

Les accueils sont également soumis à la législation et au contrôle de la DDSDJES de la Moselle.

Code de l'organisateur n°057ORG0815.

Organisateurs

Mairie de Sarraltroff

7 rue de l'Eglise
57400 Sarraltroff
03 87 03 17 87
sarraltroff.mairie@wanadoo.fr

Culture et Sport Val de Sarre

2 rue de l'église
57400 Sarraltroff
csvs57400@gmail.com

Mme OBERLE Marie (Présidente)
06 71 74 56 94

Lieu de l'accueil



Périscolaire « Les lutins du Val de Sarre »

6 rue de l'église
57400 SARRALTROFF

Les locaux

La salle du périscolaire

Salle principale d'accueil. Possibilité de réaliser des activités manuelles, des jeux collectifs, des zones de temps d'autonomie ou libres en petits groupes.



Un vestiaire pour déposer ses affaires, des casiers pour ses chaussures. Chaussons aux pieds, on profite du chauffage au sol très agréable.

Une cuisine familiale tout équipée qui nous permet de réaliser des activités culinaires.



Des toilettes pour les « petits » et pour les « grands », séparés et adaptés à nos tailles. Des grands placards de rangement avec tous nos jeux en services libres !

Capacité d'accueil du public 50 personnes.
PV Sécurité favorable lors de la réception de fin de travaux novembre 2023.

Accessibilité aux personnes à mobilités réduites :

NON

OUI

Accessibilité aux enfants de -6ans :

NON

OUI



lutinsduvaldesarre@gmail.com – cvs57400@gmail.com



06.48.67.09.03 - Une communication par sms est à privilégier.



« Culture et lutins du val de Sarre » - Une correspondance est tenue sur Facebook, le groupe est fermé. Publications des évènements, des points importants, le partage d'image, de photo, des plannings d'animation...



<https://www.sarraltroff.fr> – Site internet de la Mairie de SARRALTROFF.

Ecole primaire

Le hall d'accueil sert au temps libre et aux activités sportives, si le temps ne nous permet pas de sortir dans la cour.



La bibliothèque est un espace de lecture, réservé aux temps calmes.

La salle informatique permet l'initiation au numérique.

Les sanitaires sont situés à chaque étage, un espace garçon avec 1 toilette et 2 urinoirs, un espace fille avec un toilette, 1 toilette handicapée.



Un ascenseur est en fonction.

La cour à l'avant est grande, clôturée et ombragée par trois grands arbres.

La cour de l'arrière est plus petite mais est entièrement en herbe.

Ecole maternelle

La salle d'activités est la salle principale du bâtiment, elle possède une diversité de jeux et jouets à disposition des enfants, organisée en zones de jeux distinctes.

Le vestiaire est le lieu de transit où les enfants disposent d'un coin à eux pour y déposer leurs affaires.



La salle de sport ! Elle sert aux temps libres et aux activités sportives.

La salle de sieste est dédiée au repos avec des couchages adaptés et des volets aux fenêtres pour permettre de tamiser l'entrée de lumière dans la pièce ou de la mettre dans le noir total.

Espaces extérieurs

Le city stade

Pour les jeux de ballon, foot, basket, handball.

L'accès nécessite une marche de 5 minutes direction le bas du village, l'utilisation de gilet jaune pour les adultes et la traverser sur passage clouté de la D43.

Le Stade municipale

Pour les jeux de balle et principalement l'initiation au football.

Nécessite une marche de 15 minutes direction le haut et la sortie du village par les champs, l'utilisation de gilet jaune pour les adultes et la traverser de la D94.

Capacité d'accueil du public 80 personnes.
PV Sécurité favorable le 22/06/2016.

Accessibilité aux personnes à mobilités réduites :

NON

OUI

Accessibilité aux enfants de -6ans :

NON

OUI

Capacité d'accueil du public 50 personnes.
PV Sécurité favorable le 19/06/2013.

Accessibilité aux personnes à mobilités réduites :

NON

OUI attention 1 marche à l'entrée.

Accessibilité aux enfants de -6ans :

NON

OUI

Lieu d'accueil principale pour les centres aérés dédié aux -6ans.



Accueil des enfants

Périscolaire

L'accueil périscolaire est réservé aux enfants scolarisés au sein du RPI, de la petite section de maternelle jusqu'au CM2, dissociés dans les lieux suivants :

- Classes de primaires de BETTBORN,
- Classes de maternelles d'OBERSTINZEL,
- Classes de primaires et de maternelles de SARRALTROFF.

Le périscolaire accueillera 50 enfants maximum par tranche horaire.

Les enfants malades qui ne sont pas admis à l'école (fièvre, grippe, varicelle, ...) ne sont pas admis à l'accueil périscolaire.

Mercredi

L'accueil est ouvert aux enfants de nos communes, mais également des villages environnants.

L'âge des enfants accueillis est réservé entre 4 ans jusqu'à 13 ans. (Âge révolu)

Vendredi

L'accueil est ouvert aux enfants scolarisés au collège de nos communes prioritairement, puis également des villages environnants.

Les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs diplômés et/ou stagiaires.

La capacité d'accueil est calculée en fonction du nombre d'animateurs présents sur place.

Le nombre d'animateurs est déterminé en fonction du nombre d'enfants présents et de la réglementation de la direction Jeunesse et Sports.

Transports

Périscolaire

Le circuit de bus scolaire cherche et dépose les élèves pour les trajets école – périscolaire puis périscolaire – école.

Les ATSEM des écoles de Sarraltroff et d'Oberstinzel sont les accompagnatrices titulaires sur le circuit, néanmoins le personnel périscolaire sera vigilant à prendre le bus pour accompagner les maternelles sur les trajets où l'ATSEM ne peut être présente.

Mercredi / Vendredi

Les parents sont en charge de chercher leurs enfants sur le lieu de l'accueil.

Une liste de covoiturage est également possible entre parents.

Intentions éducatives

Elles sont en harmonie avec les objectifs du **projet éducatif du territoire**, du **projet des écoles** et du **projet éducatif des structures**. Elles définissent les finalités que tous les acteurs doivent connaître afin de participer au mieux à l'épanouissement des enfants et des jeunes de nos communes.



Apprentissage des notions de vivre ensemble. Prévention des violences et des discriminations. Séparatisme et atteinte aux principes de la République... Les enfants font preuve de savoir-vivre lors des activités, de respect, d'entraide et d'autonomie... Les encadrants permettent aux publics la découverte des richesses culturelles et du patrimoine. Ils sont des médiateurs et des exemples.

Comment ?

Les élèves acquièrent la notion de respect des règles de la vie en collectivité. Les enfants de l'élémentaire, notamment à partir du CE2, prendront conscience que les « petits » ont besoin d'aide, que montrer le bon exemple est essentiel à la vie en collectivité et au développement des plus petits dans leurs rapports aux autres. Ils respecteront le matériel et des locaux.

- rangeront le matériel à sa place, veilleront à ne pas le détériorer, ni détériorer les meubles,
- lors des déplacements extérieurs, les « grands » donnent la main aux petits afin de marcher sur le trottoir en sécurité,
- ils partagent des moments de complicité, apprennent à communiquer avec bienveillance et comprennent la notion de fraternité.

Tous veilleront à abolir les critiques sur les différentes typologies de famille, à abolir les critiques sur les différentes croyances culturelles ou religieuses en se souvenant que la France est un pays laïque, où les Hommes vivent libres et égaux.

- approuvant la liberté de croire et de ne pas croire,
- respecteront l'explication des croyances religieuses ou spirituelles de chacun, sans jugement.



Les ados : L'éducation à la citoyenneté se décline par les cours d'éducation morale et civique (EMC) mais aussi par la participation des jeunes dans les projets citoyens. Ils permettent, aux élèves de s'investir plus activement pour se préparer à devenir des citoyens engagés. L'objectif est de former un citoyen capable de débattre et d'argumenter en proposant :

- des jeux de rôles, des jeux actifs dans la réflexion, le débat et la prise de position. (Loup Garou avec le fameux conseil du village, Dixit...)
- des outils de communication adaptés pour encourager la participation citoyenne des jeunes,
- de promouvoir l'autonomie et la responsabilité,
- de préparer ensemble leur programme d'activités,
- de permettre des accueils ouverts, afin de les laisser échanger sur leurs vies de collégien et sur les sujets qui sont importants pour eux.

Les encadrants travaillent en équipe sur les temps de recherche, les temps de gardes et d'activités, d'hygiène, de sécurité en répétant chaque jour les gestes nécessaires à la création de l'identité sociale et citoyenne des enfants.

- aideront à créer une dynamique de groupe lors des jeux et des moments de vie quotidienne,
- évitent les non-dits et veillent au respect des règles de la vie en société, de la collectivité et citoyenneté,
- s'adaptent du mieux qu'il peut aux demandes des enfants, il soutient les actions,
- permettent aux enfants d'interpréter le sens de la solidarité et de la réciprocité,
- lui enseigner l'organisation, la discipline, la gestion du temps et le respect d'autrui contribuera à le préparer pour l'âge adulte.

L'adulte sera sensible à laisser la parole à chacun, en prohibant le mensonge et la véracité des discussions. Cet état d'écoute et de prise de parole est une des conditions fondamentales du vivre ensemble, elle requiert la lutte constante contre toutes les discriminations.

- établissent un dialogue ouvert et honnête,
- les adultes ne feront pas de différence sociale basés sur les revenus des parents ou sur leurs différents métiers,
- ils amèneront les enfants à réfléchir à la vie qu'ont eue les grands-parents, leurs ancêtres... dans un souci de « devoirs de mémoire »,
- ils doivent promouvoir les relations sociales sans distinction de race ou de croyance religieuse,
- ils respecteront les mœurs des parents pour leur enfant sans jugement, si sa santé physique et morale n'est pas en danger,
- ils offriront un soutien dans ses choix et valorisez ses efforts dans ce qui le passionne.



Ressources Utiles

Les organisateurs seront attentifs aux campagnes de sensibilisation envers la jeunesse qui sont issues des services de l'État, tels que le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), de l'Éducation nationale et le la Caisse d'allocation Familiale de la Moselle. Mais aussi sur d'autres sites ou réseaux qui sont porteurs de projet.

<https://www.ac-nancy-metz.fr/>

<https://www.jeunes.gouv.fr/>

<https://www.caf.fr/>

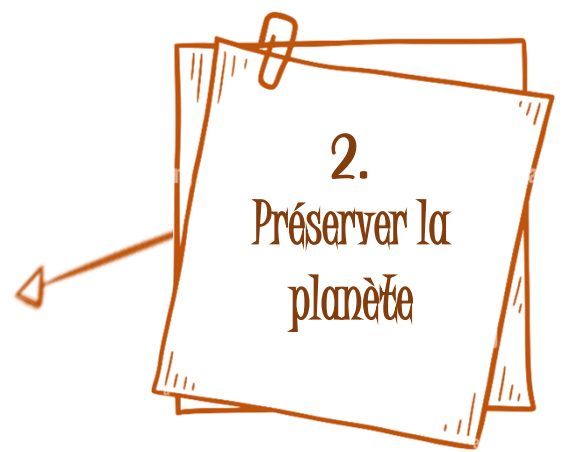
<https://www.jdanimation.fr/>

<https://www.jesuisanimateur.fr/>

<https://www.ecologie.gouv.fr/>

<https://10jourssansecrans.org/>

Aborder la notion de développement durable et d'éducation à l'environnement. Apprendre de nouveaux champs lexicaux en rapport avec le climat et son réchauffement, sur les déchets, sur l'alimentation et le gaspillage alimentaire, la transition écologique, sur la préservation de la nature, de la faune et de la flore.



Comment?



Les élèves ont la chance de vivre dans un milieu rural et de passer du temps à l'extérieur pour apprendre à apprécier et à respecter la nature. Lors de ces moments de découvertes ou promenades, ils se rendent compte du lien entre la biodiversité et la santé humaine.

- ils participent à des actions et des gestes favorisant une meilleure santé des êtres vivants,
- ils sont sensibilisés aux différentes espèces d'animaux de la plante,
- ils deviennent amis des « petites bêtes » et découvrent leurs habitats,
- ils sont attentifs à l'intérêt et à l'importance de toutes les espèces sur terre,
- ils s'interrogeront sur le goût des aliments et leurs transformations,
- ils participent à l'élaboration de recettes de saison,
- ils réutilisent des matériaux pour fabriquer d'autres objets.

Les ados s'impliquent dans le développement durable en quête de solutions pour l'environnement.

- ils appliquent des pratiques éco-responsables dans leur quartier.
- ils utilisent des produits durables et écologiques.
- ils pensent à donner ou à revendre les affaires qu'ils n'utilisent plus,
- ils ramassent des déchets qui se trouvent sur notre chemin,
- ils utilisent les différentes poubelles qu'il existe pour le recyclage,
- ils discutent des pratiques familiales pour connaître les gestes écologiques que chaque membre fait à la maison,
- ils utilisent le compostage collectif du village, avec la matière organique compostable.

Les encadrants incitent les publics à trier, recycler et composter les déchets. Ils cherchent à multiplier les écogestes simples et ludiques pour sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement en :

- impliquent les jeunes dans la confection de produits ménagers à base de vinaigre blanc, de bicarbonate de soude et de savon de Marseille,
- lisent des livres sur la nature et les animaux, achetés d'occasion ou issus de don,
- exploitent les ressources naturelles pour les activités manuelles : cailloux, branches, fleurs, coquillages, etc.
- utilisent les poubelles de tri sélectif correctement,
- utilisent les matériaux de récupération tels que l'utilisation du « recto » de feuille d'imprimante déjà utilisé qui n'ont plus d'utilité.

Les adultes communiqueront sur l'alimentation saine et sur la lutte contre le gaspillage alimentaire en :

- invitent les élèves à ajuster les quantités à leur faim (utilisation de deux tailles d'assiette et de 2 services).
- invitent les élèves à prendre la quantité de pain réellement nécessaire.



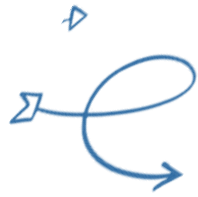
Les **organiseurs** veilleront à choisir les partenaires locaux qui ont les mêmes valeurs et qui chercheront à moins et mieux consommer, à manger local, à acheter des fruits de saison, etc... Mais également à donner l'exemple dans les locaux utilisés :

- limiter la consommation d'eau : en utilisant des robinets à arrêt automatique.
- réaliser des économies d'électricité : en utilisant des éclairages à détection de mouvement et avec un éclairage LED,
- réduire la production de déchets, utiliser des serviettes en tissu réutilisable,
- préférer l'utilisation de l'eau du robinet avec des carafes d'eau plutôt que de l'eau en bouteille,
- lutter contre le gaspillage alimentaire à la cantine, donner les restes alimentaires au paysan pour ses animaux ou utiliser le compostage collectif,
- installer des chasses d'eau à double débit,
- installer des robinets à arrêt automatique,
- réduire significativement le chauffage le soir au départ des enfants et en cas d'absence prolongée (16 °C maximum le week-end et 10 °C maximum pendant les vacances).

Partenaires



3. L'empathie & L'imaginaire



Développer grâce aux supports écrits et oraux, favoriser l'esprit critique et la lecture plaisir, développer la créativité et réduire le temps devant les écrans. Comprendre les notions d'empathie, de tolérance et aborder les effets néfastes du scrolling.

Comment?



Les élèves dès leur arrivée utilisent la politesse face aux adultes et aux autres enfants. L'imaginaire développe la créativité et les émotions. L'empathie apparaît aussitôt que l'enfant fait la différence entre l'autre et lui.

- elle consiste à ressentir ce que l'autre ressent sans se confondre avec lui,
- être capable de réaliser une production qui alliant le respect des consignes et des satisfactions personnelles,
- aborder la notion de l'empathie : reconnaître l'autre,
- remarquer l'émotion de l'autre puis réagir : porter assistance, passer à l'action pour aider, assister, questionner
- proposer des temps sans écrans et contribuer au défi « 10 jours sans écrans ».



Les ados ont la capacité cognitive pour comprendre les différences, mais il faudra élargir cette notion car les différences favorisent également une richesse intellectuelle et sociale, notamment l'empathie, qui permet de réguler ses émotions, de tisser des liens avec les autres et de briser l'isolement. Principale opposition du scrolling et de ses effets néfastes sur notre santé mentale.

- apportent un regard et des connaissances nouvelles,
 - permettant aux jeunes de naviguer plus facilement dans leurs différentes sphères,
 - développent la conscience de soi, des autres et contribuent à un monde plus juste,
 - proposer des temps de déconnexion, instaurer des pauses régulières,
 - couper les notifications,
- prendre le téléphone uniquement pour un objectif précis,
- ils se questionneront sur comment ils pourraient résoudre un problème ou ce qu'ils imaginent se produire dans une histoire.

Les encadrants sont un soutien pour les enfants et ils stimulent dans le développement de l'imaginaire. Ils essaient d'apporter de nouveaux mots au vocabulaire et de développer un environnement sécuritaire. Plutôt que de fournir des réponses toutes faites, posez des questions ouvertes qui stimulent la réflexion créative.

- les adultes essaient abolir les violences verbales et les injures ainsi que les enfants entre eux,
- les enfants apprendront à ne pas se moquer des autres dans toutes circonstances.
- l'enfant pourra se questionner, explorer et laisser s'exprimer ses émotions.
- soumettre à la curiosité des enfants des objets et des phénomènes du monde, susciter le questionnement.

Développer la créativité : par des créations diverses, des initiations variées, par l'élargissement des capacités cérébrales telles que la réaction, la concentration ou la mémoire.

Promouvoir le sport : en chassent les stéréotypes sexistes, en encourageant le travail d'équipe, la mixité. Enseigner le fair-play.



Les élèves peuvent et ont l'envie, de jouer librement, cela leur permet d'explorer leur imagination sans contraintes. Ils développent naturellement cette créativité qui peut être individuelle ou collective. Le sport, lui, contribue à développer les capacités comme : la discipline, l'esprit d'équipe, l'estime personnelle ou encore la maîtrise de soi. Les enfants seront amenés à participer à des animations :

- qui développe la motricité fine et maîtrise les mouvements qui permettent une meilleure coordination des doigts, des mains, des yeux,
- qui développe la motricité globale et maîtrise les mouvements sollicitant les grandes masses musculaires que l'on retrouve dans des activités telles que ramper, marcher, courir, sauter, lancer ou attraper un objet,
- à caractère ludique, artistique ou culturel,
- ludique qui lui permettront de prendre connaissance de son corps au travers de jeux ou comptines chantées/mimés,
- qui associe des sons, des couleurs ou des formes à d'autres choses (ex. : bleu comme..., rectangle comme..., zigzag comme...). Cela aide votre enfant à faire des liens entre différents éléments, en plus de lui faire découvrir de nouveaux mots.

Les ados sont dans un âge où filles et garçons sont alors très préoccupés par leurs corps. Ces années peuvent être compliquées, ils se sentent coincés entre des désirs enfantins de dépendance et l'envie de grandir. Le « groupe » est essentiel. Il est capital pour eux de trouver des appartenances. C'est une période qui privilégie l'esprit d'équipe.

Leur permettre de se dépenser par le sport ou par des jeux sportifs, libère des hormones positives comme les endorphines, la dopamine et l'adrénaline, cela apporte du plaisir, du bien-être et agit comme un antidépresseur naturel, réduisant le stress et améliorant le sommeil. Ils seront donc amenés à participer :

- a des jeux collectifs « qui bougent »,
- a des initiations sportives,
- à valoriser l'effort plutôt que le résultat,
- à percevoir les choses sous de nouveaux angles,
- à découvrir son environnement de différents points de vue,
- faire de nouvelles rencontres ou activités,
- dépasser les préjugés et stéréotypes sexistes.

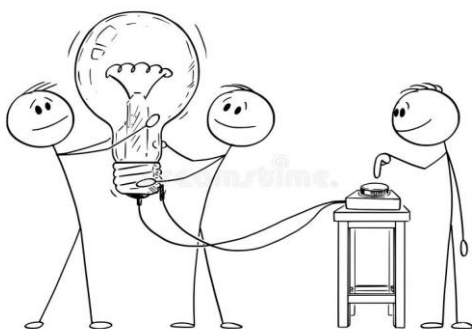


Les encadrants pourront proposer des jeux ou sports pour tous. L'enfant pourra faire son choix en fonction de ses envies personnelles, et pourra également faire des activités. L'adulte sera volontaire pour l'aider s'il est nécessaire.

L'adulte :

- laissera l'enfant chercher le matériel en fonction de la tâche à accomplir,
- conseillera l'élève pour l'amélioration de son découpage, du coloriage et de sa précision,
- encouragera le jeu libre, le jeu d'équipe, de collaboration, de relaxation... au rythme des enfants,
- évite les équipes filles contre garçons,
- encouragera l'autonomie, apprendra le droit à l'erreur, libérera la peur de se tromper,
- inclura des activités artistiques, musicales, scientifiques ou artisanales,
- gèrera les différences de maturité,
- soulignera l'importance de l'effort et de la persévérance plutôt que de se concentrer uniquement sur le résultat final,
- restera attentif à ce qu'ils réalisent,
- insistera auprès des jeunes à persévérer en terminant ce qu'ils entreprennent.

L'animateur du groupe, veille, en tant qu'adulte, à se décaler de ce comportement provocateur par une attitude ferme, rappelant les règles, contribue à rassurer l'enfant et à le contenir. Le préadolescent doit prendre du plaisir et trouver sa place au sein du groupe.



Les organisateurs veilleront à créer des conditions favorables à des apprentissages créatifs :

- Aménager des espaces porteurs et riches d'activité, proposer des matériels variés,
- Laisser accessibles les espaces extérieurs ou locaux communaux (stade, city stade, aire de jeux, écoles...).

Deroulement des accueils

Périscolaire

7h15 à 8h10 ● Temps du matin

L'enfant passe sous la responsabilité de l'accueil lorsque celui-ci est remis à un animateur dans la structure et non pas lorsqu'il est déposé devant. L'enfant qui le souhaite pourra apporter son petit-déjeuner.

11h50 à 13h30 ● Temps méridien

Les repas sont livrés par « ESAT L'EVENTAIL » de Sarrebourg, en liaison chaude maintenue à température grâce à une norvégienne qui est gardée sur place. Les menus sont affichés sur le lieu d'accueil ainsi que sur le site de la mairie de Sarraltroff.

16h10 à 18h00 ● Temps du soir

Un temps est laissé aux enfants pour se désaltérer et prendre une collation, celui-ci n'est pas fourni par le service. Le parent ou une personne autorisée (citée sur la fiche d'inscription) peuvent venir chercher leurs enfants de manière échelonnée.

La porte s'ouvre uniquement de l'intérieur afin de respecter au mieux les plans Vigipirate. Les enfants autorisés pourront rentrer seuls à l'heure convenue par écrit entre la responsable et les parents.

Mercredi

13h30 à 17h30 ● Temps récréatifs

Parents et enfants seront accueillis par l'équipe d'animation. L'encadrant se tiendra également à disposition pour répondre aux éventuelles questions des parents. Pour le départ, le principe reste le même, les parents rechercheront les enfants à l'entrée.

L'animateur suit le planning d'activité établi au préalable, ces activités prendront la forme :

Jeux de société, jeux collectifs, de coopération ou d'adresse, en intérieur ou extérieur. Activités sportives, manuelles, artistiques, culinaires.

Vendredi

18h00 à 21h30 ● Club ado

Les jeunes sont accueillis par l'animateur. A la fin de l'accueil, le parent recherche un ou plusieurs jeunes en cas de covoiturage.

L'animateur suit le planning d'activité établi au préalable, en proposant des soirées animées.

Le but de ces soirées serait de permettre aux ados d'avoir un lieu sûr où se retrouver, avec la supervision d'un adulte référent. D'encourager lors de la diversité des apprentissages de la vie quotidienne et collective, l'acquisition de leurs identités sociale et citoyenne.

Santé

Infirmierie & Dispositions médicales

Le dossier d'inscription comporte des informations personnelles, à compléter par les parents. Ils autorisent le personnel périscolaire à utiliser lors de blessures superficielles les éléments suivants : antiseptique, compresse, pansement, strippe, crème type arnica, aspire-venin, tire-tique, crème solaire et poche de glace froide.



Tout traitement médical à suivre est à spécifier au responsable par écrit sur ordonnance médicale signalant la posologie à suivre. Les parents devront signer une autorisation auprès du responsable du périscolaire et avoir, au préalable débuté le traitement pour que le personnel donne un médicament à leur enfant dans le cadre d'un traitement. Les enfants ne sont en aucun cas autorisés à prendre seul des médicaments.

La sécurité des enfants atteints de troubles de la santé est prise en compte dans le cadre d'une démarche appelée PAI. Cette démarche doit être engagée par la famille auprès des écoles et du médecin scolaire. Le PAI est à compléter par le médecin ou l'allergologue suivant l'enfant atteint d'allergie. Les modalités devront être mises en place conjointement entre les différents acteurs signataire du projet, dans un souci de bien-être de l'enfant.



Régimes alimentaires spécifiques

L'accueil périscolaire devra être informé des régimes particuliers.

Si le traiteur ne peut pas prendre en compte certains régimes spécifiques, les parents pourront, dans ce cas et uniquement dans ce cas, fournir un repas le midi pour leur enfant.

① Régime connu et accepté à ce jour : menu sans viande, sans poisson, sans porc, sans arachide, sans pistache ou sans fruit à coque.

Handicap & troubles

Les parents doivent informer l'équipe éducative. Ils se doivent d'être transparents sur les comportements de l'enfant afin que l'accueil se déroule dans les conditions les plus agréables et sécurisantes possible.

Les animatrices n'ayant eu aucune formation pour l'accompagner d'enfant porteur d'un handicap, feront de leur mieux pour intégrer l'enfant avec les autres cela peu importe l'âge de l'enfant et useront au mieux des locaux proposés par la structure.

La directrice et les animatrices restent à disposition pour toutes formations sur le sujet afin d'accueillir au mieux l'enfant le cas échéant.



Vie quotidienne

Problème de comportement avec un enfant

La directrice entretient une relation étroite avec le corps enseignant, la Mairie de SARRALTROFF et le corps enseignant des écoles.

Si un enfant ne respecte pas les règles émises par l'équipe ou en cas de comportement violent, dégradant ou irrespectueux envers autrui : l'enfant sera convoqué auprès de la directrice puis une communication rapide sera mise en place avec ses parents.

Un accord de confiance sera établi entre la structure et la famille afin de laisser à l'enfant une chance de se reprendre. Si son comportement ne s'améliore pas et que l'enfant pose encore des soucis influençant le bon fonctionnement de l'accueil, la directrice ainsi que les Mairies ont le pouvoir de ne plus accueillir l'enfant durant le reste de l'accueil.

Laïcité

Rappel à la loi à propos de la laïcité et du fait religieux, ce qu'interdit la laïcité

- Aucune religion ne peut imposer ses prescriptions à la République. Aucun principe religieux ne peut conduire à ne pas respecter la loi.
- Dans l'enceinte des écoles, collèges et lycées publics et dans le cadre des activités éducatives et péri-éducatives, les élèves ne doivent être soumis à aucun prosélytisme, de quelque sorte que ce soit, de la part du personnel, d'un parent ou d'un autre élève.

Ce que garantit la laïcité

- La laïcité garantit à chacun la liberté de conscience, ce qui inclut la liberté de croire ou de ne pas croire.
- La laïcité garantit le droit d'exprimer publiquement ses convictions, dans la limite du respect de l'ordre public et de la liberté d'autrui.
- La laïcité repose sur la séparation des Églises et de l'État, ce qui implique que les religions ne s'immiscent pas dans le fonctionnement des pouvoirs publics et que les pouvoirs publics ne s'ingèrent pas dans le fonctionnement des institutions religieuses.

De ce fait, en tant que service public communal, aucun acte de prière ne sera possible dans nos locaux.

Méthodes de gestion

Les inscriptions

Le dossier d'inscription est commun à tous les accueils, devra être rempli obligatoirement par la personne légalement responsable de l'enfant. Tout changement en cours d'année scolaire par rapport aux renseignements fournis doit être signalé.

Les inscriptions se font au plus tard le lundi à 8h de la semaine en cours
& 48h à l'avance pour toutes modifications.

Passé ce délai, le service se laisse le droit de refuser l'inscription de votre enfant.
Aucun remboursement ne sera réalisable pour l'absence à un créneau horaire réservé.



Les absences programmées (ex : rendez-vous médical...) doivent être signalées au minimum 24h avant. En cas de maladie, il est nécessaire de prévenir avant 7h45, le matin même.

Cas particulier, LES SORTIES SCOLAIRES : Seul et unique cas où le service se charge de désinscrire les enfants automatiquement.

Les assurances

L'assurance responsabilité civile est obligatoire : l'attestation d'assurance doit être fournie avec le dossier d'inscription. Un enfant cause un dommage à un autre (ex. lunettes cassées) = assurance des familles entre elles.

Un enfant se blesse seul = assurance de l'enfant.

Un enfant se blesse, si la responsabilité de la collectivité est prouvée = assurance de la commune et une déclaration d'accident est remplie par la collectivité.



Tarifs et facturation

Les tarifs ont été fixés par la Commission du périscolaire, ils peuvent être réaménagés annuellement entre Juin et Septembre. Ils sont établis selon des tranches de quotient familial annuel basé sur le dernier avis d'imposition ; sans ce document, la famille sera automatiquement placée aux tarifs les plus élevés.

Calculé comme suit :

Numéro fiscale de Référence (*divisé*) / par le nombre de part = quotient familiale annuel

La facture sera éditée mensuellement le 1er de chaque mois. Cette dernière est traitée par le Trésor Public et envoyée au domicile du responsable de l'enfant. Les parents s'engagent à régler le montant dû des réceptions de la facture au Trésor Public de Sarrebourg. Les impayés sont listés chaque mois. Dès la première lettre de rappel, il peut encourir l'exclusion temporaire de l'enfant du périscolaire.



Les affaires personnelles des élèves

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets onéreux, d'argent, de téléphone, objets connectés ou de vêtements... Il appartient aux élèves de veiller sur leurs affaires personnelles ; l'apport éventuel de ces objets se fait aux risques et périls du propriétaire.

Il faut rappeler, en outre que tout port d'armes ou d'objets dangereux, quelle qu'en soit la nature, doit être strictement prohibé.

L'équipe d'animation pédagogique

Responsable

GEHIN Berengere

Diplômée BAFA – BAFD – BPJEPS LTP

Responsable adjointe

BERNHARD Coline

Diplômée BAFA – BAFD

Animatrice

JACOB Mylene

Diplômée BAFA – CAP AEPE

Le rôle d'animatrice

- Elle est garante de la sécurité physique, affective et morale des enfants et respecte ses collègues.
- Elle est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Elle est force de propositions et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Elle sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Elle gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement et à l'entretien des locaux si nécessaire.
- Elle fait part à la direction des problèmes survenus au cours de la journée (même minimes).
- Elle connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Elle s'informe de la législation en vigueur, des différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités spécifiques.
- Elle est cohérente dans son attitude et son comportement vis-à-vis des enfants et de ses collègues.
- Elle discute avec les parents sur la journée de leur enfant.
- Elle est présente aux moments de l'accueil et/ou du départ.



Le rôle de responsable

- Elle est garante de la sécurité physique, affective et morale de tous.
- Elle est en charge de la gestion et financière.
- Elle gère les relations avec les partenaires, avec la collectivité, avec les familles.
- Elle gère le suivi des projets et coordonne l'ensemble du personnel, peut obtenir des formations pour l'équipe.
- Elle prend connaissance des problèmes de santé des enfants
- Elle s'informe de la législation en vigueur, des différentes règles de sécurité essentielles et se doit d'être conforme aux lois en vigueur.
- Elle se donne les moyens d'être présente sur le terrain afin d'évaluer le travail accompli et de mieux cibler les besoins.
- Elle veille à rester disponible pour les enfants, l'équipe et les parents.
- Elle gère les différents conflits que ce soit entre animateurs ou même avec les familles.
- Elle fera partager ses différentes expériences, saura guider ses collègues dans leurs choix.



Les Activités

Si un enfant ne souhaite participer à aucune activité, il est libre de ne rien faire et peut alors se diriger calmement et seul vers les coins permanents (table de coloriage, jeux de société, dinette, bibliothèque...).

Périscolaire

L'animatrice prépare son activité en amont. Elle explique les consignes et donne aux enfants le matériel nécessaire, elle veillera au bon déroulement de son activité. A la fin des activités, les enfants seront encouragés au rangement du matériel.



Les 4 attitudes de l'animatrice sont de :

- Faire jouer les enfants en leur organisant un jeu.
- Donner à jouer en mettant à disposition un lieu, du matériel, et proposer un cadre.
- Laisser jouer en les laissant organiser leur jeu.
- Jouer avec eux en devenant un joueur à part entière.

Mercredi / Vendredi

L'animateur suit le planning d'activité établi au préalable. Il prépare son activité à l'avance afin de proposer un modèle visuel pour les enfants.

Son rôle peut se décliner en 3 organisations :

- **Faire-faire** : Elle donne les consignes, le matériel nécessaire, le modèle. L'enfant est alors dans une phase d'apprentissage et de reproduction.
- **Faire-avec** : Elle donne tous les outils aux enfants et les laisse gérer leur activité, tout en les aidant, et donc participe à la réalisation de l'activité.
- **Laisser-faire** : Elle met le matériel à la disposition des enfants. Il leur donne une ligne conductrice puis ils gèrent leur activité selon leur goût.

➤ Multi-activités

Des bricolages, de la peinture, des jeux sportifs... peuvent être proposés sur le bon vouloir des enfants, un ou plusieurs ateliers seront proposés. Les animatrices privilégieront un maximum les jeux extérieurs dès que le temps le permet.



➤ L'aide aux devoirs : est un temps basé sur la volonté personnelle de l'enfant qui souhaite s'avancer dans son travail. C'est un temps en autonomie dans lequel l'équipe éducative ne réalise aucun suivi. L'enfant pourra reprendre les activités avec les autres quand bon lui semblera, travail fini ou non.



➤ Les semaines du goût : des ateliers cuisine serviront à la découverte gustative des mélanges ainsi qu'à l'éveil des sens. Les enfants pourront aussi découvrir les modifications qui peuvent se produire sur les aliments lors de cuisson, de leur épluchage ou découpage, tout comme leurs moyens de conservation. Les enfants qui réalisent cet atelier seront amenés à finaliser ce temps, en goûtant la/les préparations avec les autres enfants, le cas échéant.

➤ Les semaines de sensibilisation au brossage des dents :

Il est nécessaire d'expliquer aux jeunes enfants pourquoi le brossage des dents est une habitude centrale au maintien d'une bonne santé buccodentaire. Sans leur faire peur, on peut leur expliquer comment les vilaines bactéries de la bouche se nourrissent des restes d'aliments qui se déposent sur les dents, et qu'elles risquent de former des petits trous sur la surface des dents, soit les caries. Soulignons que les jeunes enfants ont besoin de la supervision d'un adulte pour s'assurer que le brossage est bien effectué. Jusqu'à l'âge de 6 ans, il vaut mieux surveiller étroitement les enfants et les aider.



➤ Évènements ponctuels : chasse aux trésors, chasse aux œufs de Pâques, vente de tombola... seront réalisés ou non, selon les moyens humains et financiers à disposition.

➤ Des activités à thèmes seront réalisées selon l'envie et la motivation des enfants :

Halloween,

Noël,

Pâques,

Les fêtes des mères, des pères, des grands-mères et des grands-pères,

Carnaval,

Les saisons « l'Automne, l'Hiver, le Printemps et l'Été »

...